

M LEBERQUIER Olivier
Délégué Syndical C.G.T
M AFFAGARD Gérard
Délégué Syndical C.G.C
M CAZORLA Gérard
Secrétaire du CE C.G.T

GEMENOS le 26/07/2012

A Monsieur LLOVERA Angel
PDG FRALIB S.U

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre Mail en date du 25 juillet 2012.

Nous sommes actuellement dans le cadre des discussions, de négociations multiples, d'annonces nombreuses de reprise de l'activité sur le site qui s'inscrivent toutes dans le processus de table ronde initiée par le Ministère du Redressement productif. Le groupe UNILEVER participe, d'ailleurs systématiquement le pied sur le frein, à ce processus et est parfaitement informé de ces réalités. Nous avons nous-mêmes élaboré un projet crédible et soutenu par les pouvoirs publics et les collectivités territoriales notamment. UNILEVER a même annoncé publiquement son engagement dans cette solution alternative, à des niveaux financiers et dans des formes qui ne nous satisfont pas par ailleurs. Ces différentes actions visent au redémarrage de l'activité sur notre site, permettant le maintien de l'activité industrielle et des emplois.

A l'occasion de notre rencontre au Ministère du Redressement productif avec le Ministre Arnaud MONTEBOURG, il nous a été indiqué que le groupe UNILEVER avait accepté notamment de céder l'ensemble de l'outil industriel. Il nous a été par ailleurs signalé que s'agissant du site, vous n'aviez plus besoin d'y venir, excepté pour récupérer quelques dossiers individuels concernant certains salariés. Nous n'avons aucun problème à ce que vous veniez récupérer les dossiers dans le cadre des engagements que vous avez pris avec le Ministre. Il faut simplement que nous l'organisions ensemble. C'est ce que nous avons indiqué à Mr le Ministre lors de notre rencontre du 28 juin 2012.

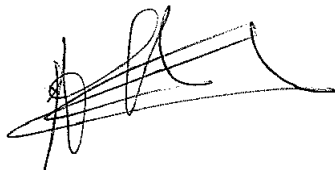
Dans votre mail d'information, vous indiquez que vous allez *« revenir travailler sur le site avec des entreprises prestataires, afin de respecter les obligations légales liées à la mise à l'arrêt de l'installation classée, les obligations à l'égard du propriétaire foncier, et nous mettre en position de restituer le site en septembre 2012 »*.

Nous ne comprenons pas votre attitude, sinon à vouloir torpiller toute solution constructive.

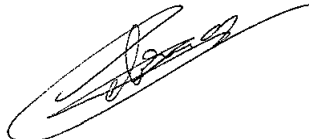
Ces demandes ne correspondent ni au contenu du processus engagé de développement de l'activité industrielle et de l'emploi ni aux engagements que vous avez pris avec le Ministre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos meilleures salutations.

M AFFAGARD Gérard



M LEBERQUIER Olivier



M CAZORLA Gérard

